INFOS PRATIQUES

Mairie : ouverture le mardi de 14h à 18h30,
le jeudi de 14h à 16h
En dehors de ces horaires un répondeur est à votre disposition pour enregistrer vos messages :
05.55.81.10.60
Adresse mail : mairie.peyrabout@wanadoo.fr

Le Maire : présence à la mairie, le mardi de 17h30 à 18h30.
Pour le joindre à son domicile, composez le 05.55.80.07.16.
En son absence un répondeur est à votre disposition.

Les Adjoints : Jaime ORTEGA : 05 55 81 11 17
Monique RAPISSAT : 05 55 80 03 45

DECHETERIE GUERET : Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.
Pour tous renseignements, téléphoner au 05.55.52.96.16.

DECHETERIE SARDENT : Horaires d'ouverture : tous les jours de la semaine de 9h à 12h ;
fermée le lundi, le jeudi et le dimanche.

SAMU : 15
Sapeurs Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
Gendarmerie d'Ahun : 05.55.62.40.05
ERDF : 0.810.333.323
Gaz : 0.810.433.023
Trésorerie d'Ahun : 05.55.62.41.61
Hôpital de Guéret : 05.55.51.70.00

LOCATION SALLE POLYVALENTE
- Gratuite pour les associations de la commune,
- 50 € pour les habitants de la commune,
- 120 € pour les personnes extérieures à la commune.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES
Toutes les semaines, en alternance, une semaine les bacs marron (déchets ménagers), la semaine suivante les bacs bleu (produits recyclables).

TRANSPORTS
Car pour Guéret, chaque mercredi à 13h30, retour vers 17h.
Chaque samedi à 9h – retour à 12h.

PRENONS DATE

Elections Départementales : les 22 et 29 mars 2015.

Tour de la CIATE : les 23 et 24 mai 2015

IPNS

« De pierres et d'arbres et d'eau et la vie autrement »

N° 30 – JANVIER 2015

EDITO

En mars 2014 une nouvelle équipe motivée et dynamique s'est mise en place suite aux dernières élections. Je tiens d'abord à rendre un hommage appuyé aux personnes qui ont décidé d'arrêter leurs fonctions électives à l'issue du dernier mandat et en particulier André Darfeuille, qui était premier adjoint. Il connaissait tous les dossiers et il était très présent sur le terrain. Il a bien mérité la médaille qui lui a été décernée au mois de mai dernier. Je remercie également Agnès et Marie-Laure pour le travail accompli. En parlant de ce dernier mandat je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée émue pour les deux personnes qui nous ont quittés durant cette dernière période.

Ce bulletin municipal est réalisé intégralement par l'équipe municipale, de sa rédaction jusqu'à la mise en page et l'impression. Il se veut informatif et il doit être aussi un moment de détente. N'hésitez pas à nous faire parvenir des articles concernant la vie de notre commune, vous serez toujours les bienvenus.

En mars 2015 il y aura de nouvelles élections dites départementales, mais pour l'instant il règne encore un « flou » sur la constitution de la prochaine assemblée et sur ses compétences. Et que dire des prochaines régions ? Espérons que nous serons fixés rapidement. Tout cela a-t-il vraiment un sens pour chercher soi-disant des économies !!!

On a vu ce que cela donnait avec les rythmes scolaires pour les finances des petites communes. En tout état de cause la ruralité ne doit pas en pâtir et elle doit être défendue.

Nous ne faisons que subir ce qui est décidé dans les hautes sphères et la vie de notre commune continuera au rythme des saisons.

Je vous invite tous à débattre de tout cela lors d'un moment de convivialité, le samedi 17 janvier 2015, à la salle municipale de Peyrabout, à partir de 18 heures 30, au cours duquel les vœux de la municipalité seront présentés.

En espérant que cette nouvelle année vous apporte joie et bonheur et un avenir fait de projet et d'espérances.

Je vous renouvelle mes vœux chaleureux et sincères pour cette année 2015 en y associant ceux du conseil municipal et du personnel communal.

Jean Paul Brignoli

L'INTERCOMMUNALITE ET LA VIE DE DES COMMISSIONS COMMUNALES

LA CIATE EN QUELQUES BREVES

Renouvellement et continuité auront marqué la CIATE en 2014.

Suite aux élections municipales de mars dernier le conseil communautaire a été partiellement renouvelé, à l'inverse, les présidences restent inchangées.

2014, année de transition.

Pas de grands projets en perspective mais confirmation et mise en œuvre des dossiers instruits l'année dernière :

- Ouverture de la mini crèche en 2015 ;

- Lancement des travaux du centre culturel de Sardent début 2015 ;

- L'acquisition des terrains de la future zone artisanale à l'entrée d'Ahun est pratiquement conclue ;

- Le projet de maison médicale sur la commune d'Ahun est bouclé.

La réforme très contestée des rythmes scolaires a posé de gros problèmes d'application pour les petites communes de notre territoire ayant en charge une école.

La CIATE s'est mobilisé pour prendre en charge les activités périscolaires, elle offre aux communes le souhaitant l'appui d'un intervenant, 1h30 par école, chaque semaine.

D'autre part le centre de loisirs a adapté ses horaires à la réforme scolaire.

Des informations plus complètes dans le « Ciate infos » à paraître prochainement.

Pour toute question ou renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :
Ciate, - 16 place Lagrange, 23150 Ahun – mail : contact@ciate.net – Tel général : 05 55 62 56 70 – Fax : 05 55 62 57 30 – Web : www.ciate.net - Centres de Loisirs : 05 55 81 78 37 – « Petits Ciatons » : 06 26 67 01 41

SIAEP de la SAUNIERE

7, Beaumont, 23150 Saint-Yrieix les Bois
(Tél. : 05 55 80 00 51 ;
Mail : siaeplasauniere@free.fr).

Les bureaux sont ouverts le lundi et le jeudi toute la journée et les autres jours tous les matins.

Rappel : en cas de compteur défectueux ou de fuite, et si des problèmes se posent lors d'un contrôle ou du relevé annuel, adressez-vous au responsable réseau :

EBL Centre –BP 26- 23000 SAINTE FEYRE
Tel : 05.55.52.71.29 du lundi au vendredi
Tel : 05.55.62.70.87 le soir et le week-end.

Issu des dernières élections municipales, le nouveau comité syndical a fait confiance à André DARFEUILLE pour assurer la présidence du Syndicat. Il succède ainsi à Jean-Louis THIBORD qu'il avait secondé au cours des deux mandatures précédentes. Joël LAINE a été élu Vice-Président.

Après avoir fait part de leur souhait d'une implication encore plus forte des collectivités et de leurs délégués, le nouveau Président et son équipe ont du d'emblée chercher des solutions à deux problèmes prioritaires : la sécurisation des différents sites et la réduction des charges de fonctionnement.

En premier lieu et en conclusion de l'inventaire réalisé sur l'ensemble des réservoirs et la station de traitement, des travaux de mise en sécurité ont été programmés et budgétés : mise en place de garde-corps, portillons et passerelle, remplacement d'échelles oxydées, installation de détecteurs de chlore et d'ozone, etc…

En second lieu, malgré l'augmentation des tarifs votée en novembre 2013, les recettes prévues au titre de la facturation, seules ressources du syndicat, restaient largement insuffisantes pour équilibrer le budget 2014. Cette situation ne pouvant que devenir chronique alors même que le budget d'investissement était et reste des plus satisfaisants pour l'avenir, deux solutions ont été proposées et adoptées : le remboursement anticipé d'un emprunt entraînant la réduction des charges financières et la révision et mise à jour du tableau de l'actif permettant la diminution sensible de la dotation aux amortissements.

Ces deux opérations ont eu pour effet d'éviter un déficit de fonctionnement malgré une réduction importante de la consommation (plus de 10%) et un accroissement conséquent des

frais de traitement de l'eau brute consécutif au doublement de la production de la station, doublement engendré par la faiblesse en 2014 du rendement des captages de Pétillat et de Saint-Yrieix. Elles ont également permis au conseil syndical de fixer des tarifs pour 2015 incluant une augmentation limitée et moyenne de 1,50 % couvrant uniquement l'accroissement prévisible et inéluctable des frais de fonctionnement.

Pour 2015, le syndicat s'est fixé plusieurs objectifs : être encore plus réactif pour résoudre les problèmes rencontrés par les abonnés et les collectivités, optimiser les ressources des captages et réduire les coûts de traitement, analyser et mieux connaître un réseau âgé dans son ensemble de plusieurs décennies et prévoir ainsi les nécessaires travaux d'amélioration. Une réflexion collective sur la mise en place d'un tarif social sera menée.

Les délégués de la commune : André Darfeuille, Jaime Ortéga et Daniel Bord.

SIERS

La collecte sélective des déchets s'effectue en quatre flux :

- Le verre en apport volontaire en colonne à verre.
- Le textile en apport volontaire en containeur « Le Relais ».
- Les emballages ménagers recyclables et journaux, magazines en vrac en bacs (bleus) de proximité.
- Les ordures ménagères résiduelles en sacs dans les bacs (marron) de proximité.

Il est demandé à chaque foyer de bien vouloir se référer en matière de tri au contenu des différents rappels figurant dans les derniers bulletins de la commune et du SIERS. Des agents du syndicat ont d'ailleurs déjà sensibilisés les habitants de certains villages.
Cette structure met également gratuitement à la disposition des usagers du territoire un broyeur pour éviter le transport des déchets verts et favoriser la pratique du compostage. Nous vous rappelons que les décharges sauvages sont interdites même pour les déchets verts et plus encore lorsqu'elles concernent des parcelles communales.

Des déchetteries (Guéret et Sardent) sont à votre disposition pour les déchets ne constituant pas des ordures ménagères (jouets, produits présentant un caractère de dangerosité, petit et gros électroménager, ferrailles et autres encombrants). Il est demandé à chacun de faire preuve de civisme pour garder une nature propre et pour pouvoir un jour alléger le montant de la taxe sur les ordures ménagères figurant sur notre feuille d'impôts.

SDEC

Une seule réunion s'est déroulée le 15 mai 2014.

Le SDEC, composé de 23 salariés, procède toujours à des études sur les éclairages publics et sur les installations photovoltaïques afin d'analyser la rentabilité de ses dispositifs. Ce syndicat travaille en partenariat avec EDF et France Télécom, en particulier pour l'enfouissement des lignes.

La Commune de Peyrabout étant aux normes depuis 3 ans, le SDEC n'a émis aucune proposition de travaux la concernant dans l'année à venir.

Néanmoins, le SDEC prévoit, pour l'année 2016, de sélectionner un fournisseur d'électricité afin de procéder à des économies pour les communes. En effet, il s'agirait de mutualiser, donc, d'avoir un tarif de groupe attractif afin que chaque commune puisse bénéficier d'un meilleur prix d'achat.

Enfin, le SDEC œuvre également pour une transformation des déchets dans le but de produire du chauffage.

LA COMMISSION COMMUNALE EN CHARGE DES TRAVAUX

- Aménagement intérieur du nouveau garage : travaux effectués par les employés communaux.

- Réfection des plaques du monument aux morts : les travaux ont été confiés à l'entreprise Goumy de Durazat pour un montant de 976 €. Une subvention du Ministère de l'Intérieur de 200 € nous a été allouée.

- Travaux de réfection de la toiture des vestiaires du stade municipal : ils ont été effectués par l'entreprise Audebert Philippe et Jean Michel pour un montant de 11168,78 €. Couverture en tôle bacacier et isolation en lambris pvc à l'intérieur. Subvention DETR à 35%.

- Installation d'un miroir et réfection du lavabo dans les toilettes de la salle polyvalente.

- Installation d'une cabine de douche dans le logement communal.

- Remplacement d'un chauffe-eau au stade pour 904,03 €.

- Achats de panneaux directionnels pour 342,48 €.

- Sapins de la place : ils ont été abattus par une matinée fort maussade le samedi 6 décembre 2014. Les travaux ont été effectués par toute l'équipe communale. une haie arbustive ou fleurie sera mise en place au printemps.

LA COMMISSION COMMUNALE EN CHARGE DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE

- **Collecte de déchets**

Le 6 septembre 2014, le Conseil municipal et des habitants de la Commune de Peyrabout ont réalisé une demi-journée de collecte des déchets, afin de préserver notre environnement et de valoriser le patrimoine historique et culturel des lieux.

En effet, des sites stratégiques ont été débarrassés d'ordures diverses, telles que télévision, ferraille en tout genre, papiers, plastiques, etc…

C'est pourquoi, au vu de tout ce monticule de déchets ramassés, nous envisageons de réitérer cette action chaque année, afin que chacun puisse prendre conscience de la nécessité de respecter, de préserver la nature, et de prétendre contribuer au respect de chaque citoyen que nous sommes, à l'instar de notre bien être.

La convivialité a été au rendez-vous, puisque cette collecte s'est achevée par un pique-nique collectif qui a permis d'échanger, de communiquer et d'apprendre à mieux se connaître.

- **Concours photo**

Dans le cadre d'une valorisation du patrimoine naturel de notre commune, un concours photo a été mis en place dès le mois de juillet. La date de remise des photos sur le thème : « De pierres et d'arbres et d'eau, et la vie autrement » ayant expiré le 30 novembre, il est prévu que les meilleurs clichés retenus par un jury, soient mis au jour lors de la présentation des vœux de la municipalité au mois de janvier, et exposés dans la salle polyvalente. Nous remercions par avance tous les participants.

- **Réhabilitation du patrimoine naturel et historique**

Il est prévu de réhabiliter des chemins délaissés tels que celui des Corolles (sources de la Gartempe) afin de pouvoir redonner l'accès à tout à chacun qui souhaiterait se promener à travers une nature riche et luxuriante. En outre, des vestiges historiques seront remis en valeur, tel qu'un lavoir en parfait état. Pour ce faire, l'équipe du Conseil municipal se chargera de procéder à un nettoyage de ces différents sites.

- **Sentier d'interprétation**

La réhabilitation de chemins pourrait permettre d'envisager un projet visant à réaliser un sentier d'interprétation, dont le but serait à la fois ludique, éducatif et pédagogique. De surcroît, il permettrait de faire connaître au plus grand nombre, la commune de Peyrabout, de valoriser son patrimoine, et pourquoi pas, d'amener des touristes. Comme tout projet, il est nécessaire, avant tout, de le penser, de le concevoir afin de pouvoir le concrétiser.

COMMISSION ANIMATION

Chaque année, nos manifestations se perpétuent et rapprochent de plus en plus d'habitants. Cette commission a été créée dans le but de réunir la population de notre commune pour un moment de présentation, de retrouvailles et de convivialité. La municipalité vous remercie de toujours être de plus en plus nombreux.

Nous avons débuté l'année autour de galettes et du pot de l'amitié à l'occasion des vœux de la municipalité le 17 Janvier 2015.

L'assemblée municipale a été très honorée de participer et d'organiser la remise de la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale, échelon Vermeil qui a été attribuée à André Darfeuille. Cette médaille récompensait un parcours électif qui a commencé en 1971 lorsqu'il brigue un premier mandat électoral à la mairie de Guéret dont il était d'ailleurs le plus jeune candidat, puis 1977 mais cette fois dans la commune de « Le Blanc » dans l'Indre. Arrivé dans notre commune en 1981, il sera élu à cinq reprises. Il aura donc été candidat à toutes les élections municipales depuis sa majorité. En 2014, il a pris la décision de ne pas se représenter au suffrage universel, mais il fait toujours partie de l'équipe puisque le nouveau conseil l'a désigné délégué de la commune auprès du SIAEP de La Saunière dont il est devenu le Président et qu'il est resté dans la commission communale « en charge de la communication ».

Cette manifestation s'est déroulée en toute simplicité puisque les vœux du récipiendaire étaient que cette remise de médaille soit effectuée par ses petits enfants. Elle a eu lieu dans notre salle polyvalente le samedi 17 mai 2014 et ce jour-là, il nous semblait que notre salle était trop petite, car en effet, sa famille, ses proches, ses amis ses anciens collègues et les anciens élus étaient tous venus nombreux pour le féliciter.

La Fête des Voisins s'est déroulée comme prévu le dernier vendredi du mois de Mai (même date pour 2015). Regroupant un grand nombre d'habitants la météo nous ayant joué des tours, nous avons pu finir la soirée à l'abri de notre nouveau garage. Les paniers garnis de chacun, se ce sont vidés et la Fête des Voisins s'est terminée dans la bonne humeur.

La cérémonie de mariage de Viviane, notre secrétaire de mairie, s'est déroulée le 26 Juillet 2014 à Anzème.

Les personnes de plus de soixante-dix ans ont reçu leur « colis gourmand » offert par la municipalité. Cette distribution est un moment de convivialité et de partage d'idées avec les élus.

Nos nous efforçons de faire au mieux les décorations de fin d'année pour illuminer notre commune.

La cérémonie des vœux aura lieu le 17 Janvier 2015 ; venez nombreux nous serons à l'écoute de vos suggestions.

INFOS COMMUNALES OU LA VIE DE LA COMMUNE COMME ELLE VA

Nouveaux habitants

Au Bourg :

Catherine ROGGEMANS
André RENÉ
Muriel LESOUPLE
Simon CENTILS

Au Faux :

Mr et Mme DIABONE et leurs deux enfants

L'Etat Civil :

- N**aissances :**

Aurélien, Quentin, Félicien AUCLAIR, le 21 novembre 2014

- Mariages :

Florence VINCENT & Christophe AUCLAIR, le 8 mars 2014

C'EST TOUJOURS BON À SAVOIR

Activités commerciales, artisanales, libérales et agricoles :

- « La Table des Dames » au Faux : restauration sur commande et traiteur,

- AOUDJANE Eric « ELERIC » au Faux : Electricité Générale – Dépannage 7/7,

- LACROUX Karine au Faux : assistante maternelle,

- « Taxi Segura » La Ruade : Transport de personnes,

- « Bar des Sports » au bourg : débit de boissons,

- SPRAGUE Martin au bourg : travaux de maçonnerie,

- LOURENCO-ANDRE Nicole au bourg : infirmière libérale,

- EARL RONZEAUD au bourg : élevage bovin,

- GAEC CAILLAUD au bourg : élevage bovin.

La Bibliothèque Municipale – Relais de la Bibliothèque Départementale de la Creuse

Ouverte les jours et heures d'ouverture de la mairie, un fonds d'environ 600 documents (Romans, Documentaires, Jeunesse) est à votre disposition. L'inscription est entièrement gratuite. Si vous désirez lire ou relire un livre particulier, n'hésitez pas à le demander, si celui-ci est disponible au centre de prêt, nous pouvons vous l'obtenir.

Vous avez bientôt 16 ans

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie leur domicile ou sur le site internet http://www.mon-service-public.fr en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).
Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National
88, rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES

Téléphone pour les administrés : 05.55.12.69.92 pour le département 23

mail :csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Ou consulter le site internet :
http://www.defense.gouv.fr (rubrique JDC)

RAPPELS ET INFORMATIONS UTILES

Extincteurs

Dans chaque village, un extincteur, libre d'accès, est en cas d'urgence à la disposition des habitants :

- Le Faux, chez Didier ROGER,
- La Ruade, chez Fabien MARIN,
- Pétillat, chez Paulette BORD,
- Le Bourg, à la mairie, dans le local « chaufferie ».

Défibrillateur

En cas de nécessité, un défibrillateur est disponible dans l'entrée du logement communal, à coté de la mairie.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

UNRPA SECTION LEPINAS-MAISONNISSES-PEYRABOUT

La section UNRPA de Lépinas, Maisonnisses et Peyrabout compte à ce jour 58 adhérents.

La section a proposé à ses adhérents en 2014 diverses activités :

- Voyage à Argenton sur Creuse.

- Foire aux plants avec spectacle de danse Country.

- Repas croisière à Vassivière.

- Voyage à Paris avec croisière sur la Seine ce qui a permis à de nombreux adhérents de découvrir la Capitale (Montmartre, l'Arc de Triomphe).

- Repas dansant au Donzeil animé par l'orchestre familial Michelotto (participation de 92 personnes). Cette rencontre a été l'opportunité pour de nouveaux habitants de s'intégrer à la population locale.

Ces manifestations permettent à nos adhérents de se retrouver et de passer d'agréables moments dans la convivialité.

L'Assemblée Générale de notre Section est fixée au

jeudi 15 janvier 2015,
15h30 à Lepinas.

Ce sera l'occasion de découvrir les activités de l'année en cours et de faire le point sur l'autre raison d'être de l'UNRPA, la défense des intérêts des retraités : gel des pensions et prestations sociales, Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie, etc…

La Présidente : Yvette SUCHAUD

ENTENTE SPORTIVE PEYRABOUT/LA SAUNIERE

2014

ANNEE DECISIVE !

2014 restera une année pleine et inoubliable pour les « Guéraboutoises » au regard de l'ensemble de leurs résultats :

- 1ères du championnat DHR et accession à la division supérieure (DH),
- Lauréates de la coupe du Limousin,
- Lauréates de la coupe de la Creuse,
- Demi-finalistes de la coupe du Centre-Ouest.

A ce palmarès il convient d'ajouter les titres et excellentes places des équipes réserves évoluant en inter-districts du Limousin et district de la Creuse et celles des talentueuses et prometteuses équipes de jeunes.

Si l'accession de l'équipe fanion a contraint, pour des motifs d'ordre réglementaire, à centraliser la gestion des licences à l'Entente Guérétoise, les « Guéraboutoises » existent toujours comme elles l'ont souhaité et comme le veut la convention en cours de finalisation adoptée par les deux associations et la mairie de Peyrabout. Les joueuses continuent et continueront à fouler le stade de Peyrabout en arborant le logo et les couleurs de l'entente Peyrabout-Guéret.

ANNEE TRANSITOIRE ?

C'est la question que chacun se pose quant à l'accession de l'équipe masculine à la division supérieure. Troisième de sa poule de 4è division la saison dernière, la montée était à nouveau son objectif, un objectif réalisable mais il fallait pour cela réussir à franchir l'écueil des poules de brassage mises en place cette saison par le district de la Creuse. Tel n'a pas été le cas. Il reste à notre équipe, pour terminer de manière plus positive sa saison, la seconde phase du championnat, les coupes de la Creuse ainsi que le championnat futsal qui lui permettra d'améliorer sa condition physique et de maintenir sa cohésion et sa solidarité.

Plusieurs manifestations ont été organisées tout au long de la saison : repas, concours de pétanque et de belote, journée « Portes Ouvertes » en juillet dernier. Je décerne une mention particulière aux garçons et aux filles pour leur engagement et leur implication lors de ces journées ainsi que nos remerciements à Christian CONCHON (F2C) pour sa générosité.

2015

ANNEE DE L'ESPOIR

Ce sera d'abord une année importante et des plus symboliques pour notre club qui fêtera ses trente ans !!! En attendant la fixation de la date définitive qui célèbrera cet évènement, l'équipe dirigeante appelle déjà le plus grand nombre à participer aux manifestations prévues :

- Un Concours de belote le 24 janvier 2015,
- Un repas « Frites-fondue le 7 mars 2015,
- Deux concours de pétanque au cours de l'été 2015 (dates restant à déterminer avec l'UFOLEP).

En cette fin d'année, je voudrais remercier l'ensemble des bénévoles pour leur disponibilité, leur aide et les efforts consentis afin que vive au mieux notre association.
Je tiens également à remercier Monsieur le Maire et son conseil municipal pour les travaux de réfection et d'amélioration réalisés sur le bâtiment du stade.
L'équipe dirigeante de l'ESPS, les joueurs, les bénévoles et les supporters se joignent à moi pour présenter à toutes et à tous leurs meilleurs vœux pour cette année 2015.

La Présidente, Patricia DUTHEIL

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE CHASSE AGRÉE

Les Chasseurs de l'AICA acteurs de la biodiversité.

En 2013, l'AICA La Source de la Gartempe (Association Intercommunale de Chasse Agréée regroupant les communes de Lépinas, Maisonnisses, Peyrabout, Saint Christophe, Saint Yrieix-les-bois, La Saunière et Savennes) s'est lancée dans un projet ambitieux « petit gibier » pour une durée minimum de 5 ans.

Il est plus particulièrement centré sur le faisan avec construction de volières d'élevage et de volières « anglaises ». l'AICA s'est aussi dotée d'une couveuse et la prochaine étape est la production de faisandeaux sous poules domestiques.

5 sur 7 ACCA concernées participent à cette opération : Peyrabout, Saint Christophe, Saint Yrieix-les-bois, La Saunière et Savennes.

Le budget global pour une première année s'élève à environ 15 000 € (achat du matériel nécessaire, achat de faisandeaux, nourriture,…).

La Fédération Départementale des Chasseurs (1 500 € la première année puis 1 000 € pendant 3 ans), le Crédit Agricole Centre France (3 500 €), les communes de Saint Christophe, Saint Yrieix-les-bois, La Saunière (100 € chacune) et la municipalité de Savennes (prêt d'un terrain par convention) ont participé au financement du projet. La vente de bracelets « chevreuil » pour le tir d'été et les fonds propres de l'AICA ont permis d'équilibrer le budget.

Des comptages auront lieu tous les ans au mois d'avril afin d'évaluer les résultats. Des restrictions de chasse ont été mises en place dans le cadre du règlement intérieur de l'AICA (pas de tir des poules faisanes, uniquement un coq par jour de chasse). La régulation des nuisibles, l'agrainage continu et dispersé sur le territoire devraient aider à la réussite de ce projet.

C'est un gros travail entrepris par les bénévoles qui ne sont malheureusement pas assez nombreux, trop peu nombreux.

Ce projet dépasse le cadre de la chasse et a bien une portée environnementale globale. Si certains « non chasseurs » sont intéressés pour devenir bénévoles, n'hésitez pas et contactez-moi au 06 13 88 79 41.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

Le Président de l'AICA La Source de la Gartempe, Jean Luc GIRAUD

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉE

Partie de chasse en 1973

Présentation du Bureau :

Président : Yannick RONZEAUD
Vice Président : Christophe PIQUES
Secrétaire : Marc BENHAMICHE
Trésorier : Didier BABAY

Manifestations organisées :

- 2 concours de pétanque, le 21/06/14 et le 21/07/14.
- Le repas annuel de fin de saison ouvert aux chasseurs et aux habitants le 12/04/2014 en partenariat avec le conseil municipal.

Les projets :

- 1 concours de belote dont la date reste à déterminer.
- Le repas annuel de fin de saison sera reconduit, et sa date précisée ultérieurement.
- Une journée de démonstration de chiens de pied sur voie artificielle avec repas, sur proposition de Claude Giraud, sera organisée le 12 avril 2015
- Comme les années précédentes, des lâchers de gibiers ont été effectués (perdreaux, faisans et lapins).
- Par contre, malgré le gros effort financier et le courage de quelques chasseurs, le projet petit gibier ne semble pas donner les résultats escomptés.
- Les battues aux sangliers sont toujours réalisées avec le concours de l'ACCA de Lépinas dans une entente parfaite. A Noël, 21 sangliers ont été abattus.

- Suite aux dégâts occasionnés près du stade et les terrains voisins les dirigeants de l'Entente Sportive Peyrabout La Saunière et les propriétaires ont demandé qu'une battue aux sangliers soit organisée dans la réserve, ce qui a été réalisé les 15 et 16 novembre et 14 décembre 2014.

La chasse spécifique aux renards, à laquelle ne participent que quelques volontaires s'est traduite par un bilan de 80 pièces sur les sept communes de l'A.I.C.A.

L'association communale de chasse agréée de PEYRABOUT et ses adhérents vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2015.

Le Président Yannick RONZEAUD

BRINS D'HISTOIRES POUR RAVIVER LA MEMOIRE !

LES NOMS ET LES LIEUX

L'épaulement granitique qu'on appelle » la Montagne », et qui mène insensiblement vers le Massif Central, s'élève depuis la plaine du Berry ; il est marqué par des points hauts » les Puys ou Peus » et par des buttes écrasées en forme de dômes « les Chiers ».

Un paysage bien tranché, mouvementé, étagé, dont témoigne la disposition en cascade de PEYRABOUT sur les hauts, St Yrieix les Bois à flanc de côteau, plus bas, dans les fonds humides St Hilaire la Plaine, reliés à un même ruisseau.

Le ruisseau de St Hilaire, de St Yrieix, de Peyrabout, c'est le même. Plus vous montez haut, plus les truites sont petites, car là-haut c'est la « Montagne ».

La population s'accordait pour marquer la singularité du carrefour linguistique où ils se trouvaient. » Ils ne parlent pas Limousin ici ; ils parlent moitié chien, moitié loup », c'est bien coupé. Et un autre insiste : « c'est vraiment une ligne ». Ce parler local si particularisé, on ne l'apprend qu'enfant ; ainsi met-on en doute le dire de celui « qui n'est venu au pays qu'en gendre ».

Un exemple typique de chez nous, on disait, « ma tablo, ma tchirero, mon maso » tandis que plus bas on disait ma table, en chaise, en masse.

Un premier inventaire topographique selon l'axe du « sec » et du « mouillé », du « commun » et du « propre » de l'autre, livre les particularités du paysage.

Chaque commune compte un village-bourg dont elle porte le nom, et plusieurs villages formant avec le bourg la commune proprement dite : quatre à PEYRABOUT (le Bourg, Pétillat, la Ruade, le Faux).

De nos jours, Peyrabout est toujours appelé la Montagne.

(Extraits d'un rapport d'enquête, Conseil du Patrimoine Ethnologique)
Le prochain extrait s'intitulera TERRES.

IL Y A CENT ANS

Le 31 juillet 1914, Jean JAURES mourrait assassiné. Trois jours plus tard la guerre était déclarée ! Ci-après quelques citations toujours d'actualité de ce pacifiste abhorré par les marchands de chair à canon :

« L'affirmation de la paix est le plus grand des combats. L'humanité est maudite si pour faire preuve de courage elle est condamnée à tuer éternellement».

« Il serait vraiment triste que nous n'ayons aucun moyen d'empêcher la lutte et les meurtres entre les nations ».

« Construire des écoles c'est abattre les murs des prisons».

« Quel que soit l'être de chair et de sang qui vient à la vie, s'il a figure d'homme, il porte en lui le droit humain».

POURQUOI ?

Lorsque l'on examine le contenu du registre des délibérations du conseil municipal de Peyrabout des années 1914 à 1918, nulle part il n'est fait mention ou allusion à l'état de guerre dans lequel notre pays vivait.

En dehors du budget et de la gestion des biens de section de quoi les élus pouvaient-ils débattre pendant que leurs enfants, comme des millions d'autres, tentaient de survivre dans l'horreur et l'enfer des tranchées ?

Certains n'en reviendront pas et aujourd'hui encore, deux fois par an, en mémoire de leur sacrifice, leur nom est rappelé aux vivants dans un silence recueilli.

Centenaire de la guerre 14/18 : un devoir de mémoire collective

L'année 2014 a commémoré à travers diverses manifestations, le Centenaire de la 1ère guerre mondiale. Le gouvernement a lancé un programme officiel destiné à sauvegarder la mémoire nationale de la France, tout en mettant en exergue la nécessité d'unité du pays, symbole de solidarité, de liberté et de paix.

Avec plus d'un million de morts et des milliers de blessés, la « Grande Guerre » a laissé des cicatrices, des blessures qu'on ne peut oublier. Rappelons qu'à l'origine de cette tragédie, eût lieu l'assassinat de l'archiduc de Habsbourg à Sarajevo par un jeune nationaliste serbe le 28 juin 1914. Il donna un prétexte à Vienne de déclarer la guerre à la Serbie. Ainsi, par le truchement d'alliances entre les pays, l'Allemagne déclara la guerre à la France le 3 aout 1914. Ce fût le début d'une longue et insoutenable lutte contre l'ennemi, qui, au départ, ne devait durer que quelques mois.

Entendez-vous dans la mémoire, les gémissements des sols meurtris par de longues et douloureuses crevasses creusées par nos regrettés Poilus… eux, qui ignoraient qu'ils entaillaient la terre nourricière pour en faire souvent leur dernière demeure.

Ecoutez en vos cœurs, les claquements de leurs os, couverts par les déchirements mortels des coups de fusils et de canons ennemis… Entassés les uns sur les autres, le ventre tiraillé par la faim et la peur, tous nos soldats se hasardaient avec courage, à lutter, heure après heure, jour après jour, contre l'infamie diplomatique cruelle, qui oubliait que, derrière ces pantins humbles et volontaires, ces matricules déshumanisants, se cachaient des Etres Humains.

Voyez sur les stèles froides des monuments aux morts, qui parsèment notre pays, tous ces noms d'hommes qui se sont battus, au péril de leur vie, pour la France et pour que, les générations futures puissent vivre. Au prix du sang coulé, de vies brisées, de sacrifices, voire d'abnégation, ayons toujours à l'esprit la bravoure des Poilus ; n'oublions jamais que cette tragédie, et celle de la seconde guerre mondiale, ne doit plus jamais se reproduire.

Continuons à commémorer chaque année la mémoire de nos soldats, à sensibiliser les plus jeunes d'entre nous pour qu'ils puissent perpétuer la mémoire nationale, qu'ils puissent vivre dans un monde libre et paisible, qu'ils puissent se reconnaître autour d'une même identité commune, en ignorant la barbarie et la cruauté de la guerre.

Alors, ne nous lassons pas d'admirer ces champs de fleurs qui symbolisent la vie, à l'instar du bleuet qui traduit la pureté des sentiments ; ce symbole commémoratif qui ne saurait nous rappeler qu'il s'agissait du surnom donné par les Poilus, porteurs de pantalons « rouge garance », aux nouvelles recrues de 1915, épargnées par le port de ces costumes indignes. Savourons les parfums de liberté et de paix et apprécions tous les jours la chance que nous avons de marcher sous un ciel tranquille. Pensons que certains ne peuvent toujours pas prétendre à la lumière du 21ème siècle.

PAGE DETENTE par *HADET*

« E ardit que te deboire! »

Une « *gnorle* » de *Panazo* tirée de la rubrique publiée par le quotidien l'Echo-La Marseillaise au cours des années 1970.

Lu pitit Jarraplatas nava passar son « certificat ». Eu n'eria pas bestia lu grapaud e son mestre d'escola eria a pus pres segur qu'eu siria reçaubat lu prumier dau canton.

Per que tot se passet bien, nostre enstitutor aguet l'edeia de posar quauquas questis a Jarraplatas, la veina de queu « certificat ».

-Tu ses bon en calcul, li disset-eu mas vodria te far un pitit probleme per t'eschivar de far de las betisas. Escota bien : ton pair s'en vai à l'Union, a l'epiçoria. Eu chata doas botelhas de vin a cent francs, na botelha a cent cinquanta francs e n'autra a cent quatre vint francs. Per cambe n'en a-t-eu ? Lu pitit Jarraplatas se calculet :

- A ! Monsur, li en a, a penas per na jornada.

Souvenirs d'un ancien agent des finances en charge du contrôle des droits d'enregistrement

« J'avais un boulot formidable !»

Un jour, cela fait déjà plusieurs lustres, un Grand Vizir de Bercy a poussé la porte de mes quelques mètres carrés vitaux. Il était de passage « cheuz nous », sans doute en A.R.T.T. campagnarde comme cela se faisait à l'époque. Le Centurion d'alors commandant la circonscription l'accompagnait pour les présentations d'usage. Tout enflammé de pouvoir faire part des particularismes locaux, et transpercé par l'évidence, il déclara doctement en s'adressant à son hôte :« En Creuse on meurt beaucoup ! ». Il me sembla alors qu'en tant que conservateur des fiches décès, il sollicitait mon acquiescement. Emporté par ma logique cartésienne sous indiciée, je m'entendis dire promptement et de façon irréfléchie ; « Mais que non, ici c'est comme ailleurs, on ne meurt qu'une seule fois ! ». S'en suivit, avant des sourires de circonstance, quelques secondes d'un silence circonspect.

« J'avais un boulot formidable !»

Comment ne pas éprouver un plaisir somme toute fort humain quand votre activité professionnelle côtoie le domaine de l'érotisme !

J'ai eu ainsi à connaître des actions donnant un droit de jouissance sur un poste de mouillage et je me suis interrogé sur la manière dont on pouvait différer une jouissance jusqu'au décès des parties à l'acte.

Et que penser de ces problèmes successoraux engendrés par la fente !

(Expressions tirées du précis de fiscalité).

« *J'avais un boulot formidable !»*

J'en garde toutefois un goût d'inachevé. Et pendant longtemps j'ai cherché la quintessence de cette vérité profonde assénée par un chef lors d'une réunion dite de travail : « La remontée de l'événementiel est un sujet transversal ». Renversant non ?!?!

Quelques pensées de notre humoriste et résistant Pierre DAC

- Quelle peut bien être la réaction d'une idée bien arrêtée qui voit passer une pensée fugitive et fuyante?
- Les forces de l'ordre sont celles qui sont aux ordres de ceux qui les donnent.
- L'ordre établi ne l'est souvent que par rapport aux ordres donnés par ceux qui ont ordonné de l'établir.
- Ce n'est pas en tournant le dos aux choses qu'on leur fait face.
- Les résistants de 1945 sont, parmi les plus glorieux et les plus valeureux combattants de la Résistance, ceux qui méritent le plus d'estime et le plus de respect parce que, pendant plus de 4 ans, ils ont courageusement et héroïquement résisté à leur ardent et fervent désir de faire de la Résistance.
- Si tous ceux qui croient avoir raison n'avaient pas tort, la vérité ne serait pas loin.

Rendez-vous Samedi 17 janvier 2015
à la salle polyvalente de Peyrabout
à partir de 18 heures 30

MEILLEURS VOEUX